

## FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) DESTINÉE AUX GESTIONNAIRES Formation des conseillers en vaccination

### En quoi consiste la formation des conseillers en vaccination?

La formation des conseillers en vaccination comporte trois étapes, les deux premières étapes étant préalables à la troisième étape :

1. **Formation de base en immunisation** de l'INSPQ (*e-learning*)

<https://fcp.rtss.qc.ca/ena-login/index.htm>

Dans L'ENA, sélectionnez votre établissement dans le menu déroulant afin de connaître la procédure d'accès pour votre organisation.

Durée : 10 heures

Attestation de participation disponible et crédits de formation continue de catégorie 1 disponibles pour les médecins et infirmières

2. **Formation de base en entretien motivationnel (EM)** de l'INSPQ (*e-learning*)

<https://fcp.rtss.qc.ca/ena-login/index.html>

Disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (ENA)

Dans l'ENA, la formation se nomme *Optimisation de la pratique de counseling par l'utilisation de l'entretien motivationnel (de base)*.

Aucuns frais d'inscription

Durée : 5 heures

Attestation de participation disponible

3. **Formation en entretien motivationnel (EM) – programme EMMIE** du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS) (*e-learning*)

<https://fcp.rtss.qc.ca/ena-login/index.html>

Disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (ENA)

Dans l'ENA, la formation se nomme *Formation des conseillers en vaccination dans le cadre du Programme d'entretien motivationnel en maternité pour l'immunisation des enfants (EMMIE)*.

Aucuns frais d'inscription

Durée approximative répartie de la façon suivante : approximativement 7 heures en ligne et 9 heures en pratique professionnelle supervisée.

Attestation de participation disponible

Cette formation comprend de la supervision à distance ainsi qu'un webinaire participatif.

Pour que l'accès à la formation EMMIE soit accordé, le gestionnaire doit remplir le formulaire d'inscription et l'acheminer à la chargée de projet dont l'adresse courriel apparaît dans le formulaire. Le formulaire est disponible dans la section Outils à cette adresse : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/programme-d-entretien-motivationnel-en-maternite-pour-l-immunisation-des-enfants-emmie/trousse-du-gestionnaire/#formation-des-conseillers-en-vaccination>

En complément à ces trois formations, la lecture du livre de référence suivant sur l'entretien motivationnel est un atout non négligeable : William R. MILLER et Stephen ROLLNICK, *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement*, 2<sup>e</sup> édition, 2013.

### Comment seront évalués les apprentissages des conseillers en vaccination?

La formation des conseillers en vaccination dans le cadre du programme EMMIE est conçue de façon hybride, c'est-à-dire sous forme d'activités d'auto-apprentissage en ligne et d'interactions synchrones avec un formateur.

Le tableau suivant permet de mettre en lumière les points de transition qui permettent d'attester la progression de l'apprenant dans sa formation. L'obtention d'une note minimale, fixée à 60 %, est requise pour accéder au module 4 et à la pratique professionnelle. Si l'apprenant a une note inférieure à 60 %, il sera invité à reprendre le module en cours et à refaire l'évaluation.

L'apprenant pourra télécharger une attestation de réussite lorsqu'il aura complété l'ensemble de la formation. L'attestation de réussite devra être remise au gestionnaire par le conseiller en vaccination. Pour sa part, le gestionnaire recevra un compte rendu de la supervision en entretien motivationnel de la part du superviseur pour chaque apprenant.

#### Points de transition

<b>Module 1</b>	Programme EMMIE	Pas de point de transition noté - L'apprenant doit réussir la dernière activité pour accéder au module 2
<b>Module 2</b>	Immunisation	Pas de point de transition noté - L'apprenant doit compléter la question d'auto-évaluation pour accéder au module 3)
<b>Module 3</b>	Entretien motivationnel	- Pré-test formatif sous forme de questions à choix multiples (non noté) - Post-test sommatif sous forme de questions à choix multiples (note de 60 % requise pour accéder au module 4)
<b>Module 4</b>	Devoir écrit synthèse + coaching téléphonique	- Questions de réflexion à développement Grille d'évaluation avec note de passage à 60 % - Mise en situation aléatoire lors du coaching téléphonique Grille d'évaluation avec note de passage à 60 %
<b>Module 5</b>	Enregistrement audio + coaching téléphonique	- Grille d'autoévaluation de son intervention - Grille d'évaluation de l'intervention avec note de passage à 60 %
<b>Module 6</b>	Webinaire	Participation active : - Mises en situation aléatoires - Mises en situation particulières
		Attestation de réussite téléchargeable

### **Comment se feront les enregistrements audios des parents aux fins de supervision?**

Le parent sera invité à participer à un enregistrement audio avant le début de l'entretien sur la vaccination. Il sera informé que cet enregistrement aura pour but la formation et le soutien à la pratique professionnelle du conseiller qui est présentement en processus d'intégration. Avec son accord verbal, l'enregistrement sera réalisé de façon anonyme. Autrement, l'entretien sur la vaccination aura lieu sans enregistrement.

### **Est-ce qu'un consentement est demandé aux parents lors de l'enregistrement des entretiens aux fins de supervision?**

Un consentement verbal est requis. Seuls les parents qui acceptent seront enregistrés. Le parent n'est pas obligé de se nommer, et s'il refuse de participer à l'étape de supervision du CEV, il n'y aura pas d'enregistrement.

### **Comment seront transmis les enregistrements?**

Les enregistrements seront transmis par l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) et détruits lorsque les supervisions du conseiller seront terminées. Les enregistreuses doivent être compatibles avec la technologie MP3. Voici deux modèles suggérés :

- OLYMPUS – 852 Digital Voice Recorder – enregistreur vocal numérique stéréo multifonction – clé USB intégrée.
- SONY ICD – PX 333 IC Recorder – enregistreur numérique.

### **Comment sera soutenue l'acquisition des compétences des conseillers en vaccination?**

Une communauté virtuelle de pratique (CvP EMMIE) est en place. Cette CvP est l'outil privilégié pour le travail collaboratif. Ainsi, l'acquisition des compétences collectives (professionnelles et organisationnelles) dans le domaine du conseil en vaccination est valorisée. Les objectifs de la CvP EMMIE sont d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions dans un nouvel environnement professionnel lié au conseil en vaccination et de renforcer l'identité professionnelle des conseillers en vaccination.